

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED
Le procès des frères Kouninef reporté au 9 septembre

P3

AMMAR BELHIMER (MINISTRE DE LA COMMUNICATION)
Mise en garde contre «l'usage abusif des fausses signatures»

P3

LE PÈRE DE MESSI
"Son avenir au Barça ? difficile..."

P13



PROCÈS DE BAHA EDDINE TLIBA

Le parquet requiert 10 ans de prison ferme

Tliba : La «tête de liste» FLN dans la législation de 2017 a été vendue pour 7 milliards

P3



ALGÉRIE

La croissance économique a atteint 0,8% en 2019

La croissance économique de l'Algérie a atteint 0,8% en 2019, contre 1,2% en 2018, indiquent les données consolidées de l'Office national des statistiques (ONS). Quant au taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures, il a été de 2,4% en 2019, contre 3% en 2018, un taux qui constitue, selon l'Office, "une performance appréciable". La croissance 2019 est "positive malgré le contexte de déficit du compte courant de la balance des paiements, de baisse des réserves de changes et également de baisse de la croissance dans le secteur des hydrocarbures", relève l'Office dans sa dernière publication sur les comptes économiques en volume de 2016 à 2019. Ce taux de croissance a été tiré, essentiellement, par les secteurs de l'agriculture, du Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP), l'Industrie et les Services.

P5

NORMALISATION

L'Arabie Saoudite autorise les avions israéliens à survoler son espace aérien

Deux jours après le premier vol commercial direct entre Israël et les Emirats, après la signature de l'accord de normalisation de leurs relations, l'Arabie saoudite autorise le survol de son espace aérien « en direction et en provenance de tous les pays à la demande des Emirats arabes unis », a annoncé hier l'Autorité générale de l'aviation civile. La décision annoncée mercredi va « permettre le passage dans l'espace aérien du royaume des vols à destination et en provenance des Emirats arabes unis de et vers tous les pays », a précisé l'organisme public cité par l'agence officielle Saudi Press Agency (SPA). Lundi, une délégation américano-israélienne s'est rendue à Abou Dhabi à bord d'un avion effectuant un vol direct entre l'Etat hébreu et les Emirats, quelques semaines après l'annonce de la normalisation des relations entre les deux pays. L'avion de la compagnie israélienne avait alors survolé le territoire saoudien bien que Riyad n'ait pas de relations avec l'Etat hébreu.

P15

RÉGIONS

ALGER (FEUX DE FORÊTS)
27 hectares de forêts ravagés depuis le mois de juin

P8

M'SILA
Production de plus de 300 000 qx de viandes blanches depuis janvier 2020

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

325 nouveaux cas, 253 guérisons et 7 décès

P24

CÉRÉALES

Du blé polonais pour l'Algérie

P5

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Kamel Fenniche : « garantir un contrôle parlementaire "libre" et "plein" »

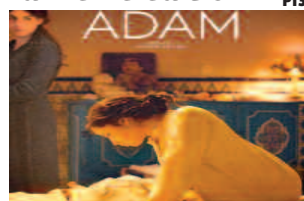
P2

Culture

MALMÖ ARAB FILM FESTIVAL – MAFF

Le film marocain "Adam" ouvrira la dixième édition

P13



RESSOURCES
EN EAU

Fin de fonctions de plusieurs directeurs et responsables

Le ministre des Ressources en eau a mis fin aux fonctions de plusieurs directeurs et responsables relevant de son secteur au niveau national, a indiqué mardi un communiqué du ministère. "En application des instructions données par le président de la République au ministre des Ressources en eau lors du Conseil des ministres tenu le 23 août visant à venir à bout du problème des coupures de l'eau potable et de la mauvaise gestion des ressources en eau dans certaines villes et zones d'ombre et en continuité des mesures prises précédemment portant fin de fonctions du Directeur général et de cadres de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) ainsi que de directeurs locaux d'unités, le ministre des Ressources en eau a mis fin aux fonctions des directeurs des Ressources en eau des wilayas de Sidi Bel Abbès, Mascara, Ain Témouchent, Relizane, Tiemcen, Naama, Souk Ahras, Bliida, Saïda et Tissemsilt", lit-on dans le communiqué. Il a été mis fin fonctions aux directeurs par intérim des Ressources en eau des wilayas d'Oran, Khenchela, Tébessa, et M'sila, a ajouté la même source. Le ministre a mis fin également aux fonctions des directeurs délégués des Ressources en eau et de l'environnement de la circonscription administrative de Timimoune et de la circonscription administrative de Bordj Badji Mokhtar. Il a mis fin aux fonctions des chefs de départements des sections des circonscriptions administratives de Birtouta, Chéraga, Rouïba et Bouzareah à Alger, a conclu le communiqué.

R.N

PROTECTION CIVILE

Plusieurs visites de prévention aux centres d'examen de fin d'année

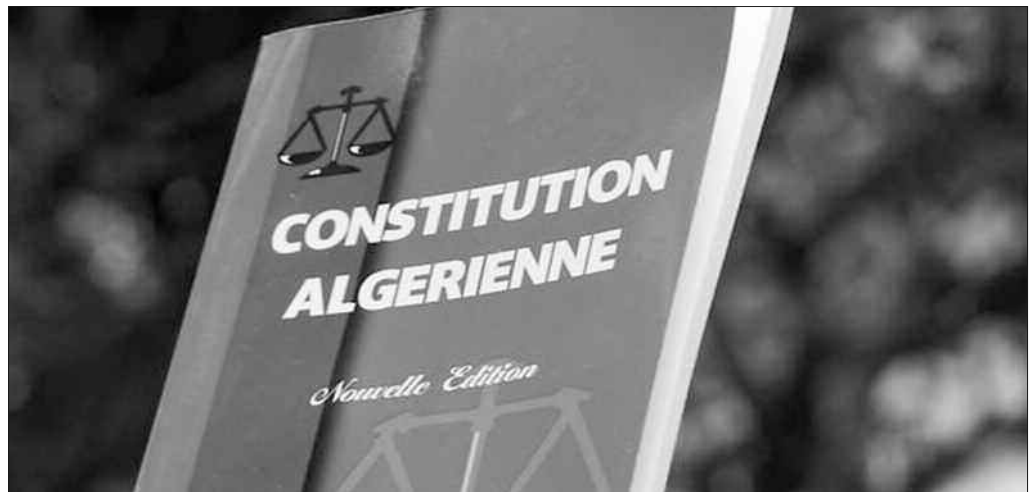
Les services techniques de prévention de la Protection civile ont effectué "plusieurs visites de prévention et sécurité" au niveau des établissements scolaires et centres d'examen de fin d'année, a indiqué, mercredi, un communiqué de cette institution. "Dans le cadre du dispositif de prévention et de sécurisation des examens scolaires de fin d'année 2019/2020, (BEM et BAC), les services techniques de prévention de la direction générale de la Protection civile, ont effectué plusieurs visites de prévention et de sécurité au niveau de l'ensemble des établissements scolaires et centres d'examen, désignés pour accueillir les examens scolaires précités", précise la même source. Le but de ces visites est de "veiller à leur conformité aux normes de sécurité ainsi que les mesures préventives liées à la pandémie coronavirus (COVID-19) et de garantir, de la sorte, la protection des élèves et du personnel enseignant", est-il ajouté. Par ailleurs, et dans le cadre de la prévention, les unités de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de désinfection à travers 4757 centres d'examen désignés pour accueillir les élèves et 153 centres désignés pour le processus de correction. En plus des visites de prévention visant la sécurisation de ces lieux, un dispositif opérationnel composé de 18319 agents d'intervention, 1415 ambulances et 886 engins d'incendie, sera mis en place. "Le déploiement de ce dispositif vise à prendre en charge l'ensemble des préoccupations liées à la sécurité des élèves et du personnel d'encadrement", a souligné la Protection civile.

R.N

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Kamel Fenniche : « garantir un contrôle parlementaire "libre" et "plein" »

Le projet de révision de la Constitution vise à garantir un contrôle parlementaire "plein" et "libre" sur l'activité gouvernementale, dans un Etat de droit fondé sur une justice "libre et indépendante", a indiqué le président du Conseil Constitutionnel, Kamel Fenniche.



Ce projet d'amendement, propose un "régime ou le parlement jouit et exerce pleinement et librement sa mission de contrôle sur l'activité gouvernementale, et d'une manière qui reflète et exprime l'opinion et la souveraineté du peuple", a souligné M. Fenniche dans l'éditorial du 2ème numéro de la Lettre d'information de la Conférence des Juridictions Constitutionnelles Africaines (CJCA), dont le siège est à Alger. Le projet, qui fera l'objet d'un référendum le 1er novembre prochain, vise "un Etat de droit fondé sur une justice libre et indépendante à même de garantir les droits et libertés des citoyens algériens", conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a, dans ce contexte, rappelé la mise en place, par le Président Tebboune, au lendemain de son investiture, d'une commission d'experts qui se sont attelés sur la révision la Constitution, une initiative qui s'inscrit, soutient-il, dans "les efforts du président pour la concrétisation d'un Etat de droit et d'une nouvelle République qui se veut forte par ses institutions". Cette "volonté politique", a-t-il poursuivi, a été "fidèlement traduite dans l'avant-projet de loi portant l'amendement de la Constitution", qui plaide pour la réorganisation des institutions constitutionnelles avec une séparation "à la fois claire et souple" des pouvoirs, dans un régime semi-présidentiel, qui s'imprègne des meilleures pratiques des deux régimes présidentiel et parlementaire classiques et qui "répond au contexte algérien". M. Fenniche a, d'autre part, souligné "l'évolution remarquable" qu'a connue la CJCA depuis sa création à Alger en 2011, en appelant les pays

membres à réfléchir afin de mettre en conformité ses statuts avec l'évolution de la justice constitutionnelle dans le monde et à revoir ses mécanismes de travail. Le 2ème numéro de la lettre d'information (juillet-août) a, par ailleurs, abordé les propositions présentées par le Conseil Constitutionnel au président de la République, concernant la révision de la Constitution. La lettre a également rendu compte des différentes activités et rencontres scientifiques de la CJCA, des nouveautés des Cours et Conseils constitutionnels des pays membres ainsi que des évolutions enregistrées en la matière. Elle a, en outre, donné l'agenda des activités futures de la Conférence, dont la tenue de la 13ème session de son Bureau exécutif, prévue en janvier 2021 en Angola et de son 6ème Congrès de haut niveau, prévu en avril prochain au Maroc.

A l'initiative de l'Algérie, l'Union Africaine avait adopté, lors de la quinzième session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements, tenue en juillet 2010 à Kampala en Ouganda, la décision de créer la CJCA. Le Conseil constitutif de la Conférence s'était tenu en mai 2011 à Alger. La création de cet espace venait répondre à l'impératif de fédérer les juridictions africaines en charge du contrôle de constitutionnalité, dans un espace continental qui leur permet de participer à la promotion et à la diffusion des valeurs et principes universels d'Etat de droit, de démocratie et des droits de l'homme. La CJCA regroupe aujourd'hui 46 juridictions constitutionnelles africaines membres et 3 membres observateurs non africains, en l'occurrence : le Brésil, la Russie et la Turquie.

APS

MSP

Installation de l'instance nationale de préparation du congrès extraordinaire

Le parti Tadjamoue Amel El Jazair (TAJ) vient d'installer l'instance nationale de préparation de son congrès extraordinaire, a indiqué hier un communiqué du parti. Le bureau politique de TAJ s'est réuni sous la présidence du président intérimaire du parti, Mohamed Khodja,

pour examiner la situation interne du parti et les derniers développements survenus sur la scène politique nationale et internationale, ajoute la même source qui fait état de plusieurs décisions prises à cette occasion dont l'installation de l'instance nationale de préparation du congrès extraordinaire,

après l'obtention d'une autorisation de la part du ministère de l'Intérieur. Par ailleurs, TAJ s'est félicité de tous les efforts consentis pour faire face aux incendies et séismes ayant frappé le pays, saluant les dons et positions de soutiens de pays voisins et amis. Le parti a également salué la position

constante de l'Algérie qui soutient les solutions politiques pour le règlement des crises dans les pays voisins. Enfin, le parti a invité ses militants et instances à s'unir pour mener le congrès extraordinaire à bon port et à assurer l'aboutissement du référendum sur la Constitution.

POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Hocine Helouane nouveau PDG d'Algérie Télécom

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, mardi dans un communiqué, la nomination de Hocine Helouane au poste de Président directeur général (PDG) d'Algérie Télécom ainsi et la fin de fonctions du Directeur général d'Algérie-poste, Abdelkrim Dahmani. "Suite à la réunion de l'AG du Groupe Algérie Télécom, tenue mardi, il a été procédé au renouvellement des membres du Conseil d'administration du groupe qui s'est réuni, par la suite, en

session extraordinaire lors de laquelle, M. Karim Bibi Triki a été nommé au poste de PDG du groupe", précise le communiqué. Aussi, MM. Hocine Helouane et Adel Dekkali ont été nommés, respectivement en qualité de PDG d'Algérie télécom et de Mobilis. Ces nominations tendent à "insuffler une nouvelle dynamique aux établissements publics relevant du secteur à l'effet d'améliorer les services prodigués aux citoyens en matière de télécommunications et relever les nouveaux défis qui se

posent au secteur", ajoute la même source. Par ailleurs, "il a été mis fin aux fonctions de Abdelkrim Dahmani en sa qualité de DG d'Algérie Poste, appelé à d'autres fonctions. Un cadre de cet Etablissement a été chargé d'assurer les fonctions de directeur général par intérim". Il est mis fin également aux fonctions de Omar Benalia, en sa qualité de Directeur du Centre national des chèques postaux (CNCP) relevant d'Algérie Poste.

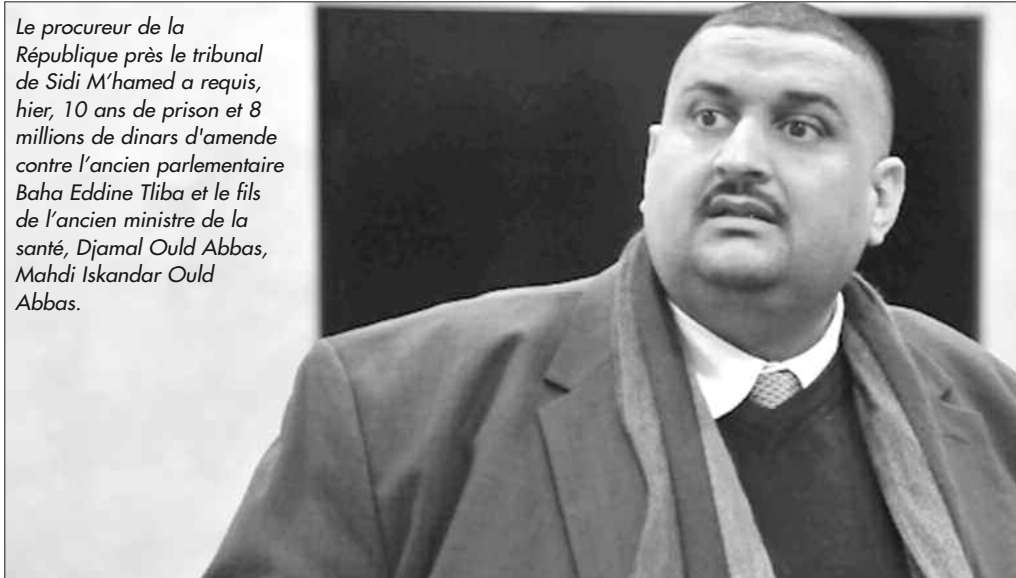
R.N

PROCÈS DE BAHHA EDDINE TLIBA

Le parquet requiert 10 ans de prison ferme

TLIBA: LA «TÊTE DE LISTE» FLN DANS LA LÉGISLATION DE 2017 A ÉTÉ VENDUE POUR 7 MILLIARDS

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis, hier, 10 ans de prison et 8 millions de dinars d'amende contre l'ancien parlementaire Baha Eddine Tliba et le fils de l'ancien ministre de la santé, Djamal Ould Abbas, Mahdi Iskandar Ould Abbas.



Lors de son audition par un juge, Taliba a révélé des informations dangereuses concernant la préparation des listes du Front de libération nationale dans la législation de 2017. "Le tête de liste du parti dans la législation de 2017 a été vendu pour 7 milliards", a-t-il. Lex-parlementaire, en détention provisoire depuis octobre dernier, a déclaré qu'il avait enregistré des entretiens avec Ould Abbas le condamnant dans le "complot" et les a présentés au coordinateur des services de sécurité, Bashir Tartag. Lorsque le juge lui a demandé

pourquoi il ne s'était pas rendu en justice et ne s'était pas adressé aux services de renseignement, l'accusé a déclaré qu'il «s'était adressé, en premier lieu à Tartag pour, ensuite, saisir la justice et ouvrir une enquête». Interrogé en tant que témoin, l'ancien secrétaire général du Front de libération nationale, Gamal Ould Abbas, a accusé Saïd Bouteflika d'avoir exercé des pressions sur lui dans la préparation des listes législatives en 2017. Ould Abbas a révélé que le frère de l'ancien président lui avait imposé la présence de l'ancien Premier ministre Abdel-

Malek Sallal, du ministre de l'Intérieur Noureddine Bedwi et du ministre de la Justice Tayeb Louh, lors de la préparation des listes. L'ancien patron du FLN, lui-même en détention préventive à la prison d'El Harach, depuis le 7 juillet 2019, a déclaré avoir contacté le frère de l'ancien président et son conseiller, Saïd Bouteflika, dès qu'il a appris la nouvelle de l'arrestation de ses deux fils par les services de sécurité dans l'affaire de "vente de listes électorales". De son côté, Iskandar Ould Abbas, fils de Ould Abbas, a révélé que Saïd Bouteflika, donnait

des ordres à son père alors qu'il était ivre. S'agissant de sa relation avec le parlementaire Talibah, l'accusé a déclaré qu'il cherchait son aide pour établir un port sec. Tliba est poursuivi pour « blanchiment d'argent », « financement occulte de partis politiques » et « achat de voix lors des élections législatives de 2017 ». Quant à Mahdi Iskandar, il est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment pour abus de fonction et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle organisée. **Abir.N**

Brèves

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Le procès des frères Kouninef reporté au 9 septembre

Le procès des trois frères Kouninef, jugés pour des affaires de corruption, a été reporté hier par le Tribunal de Sidi M'hamed au 9 septembre, à la demande de la Défense. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek Kouninef avaient été placés le 24 avril 2019 sous mandat de dépôt, après avoir comparu la première fois devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed. Ils devaient répondre à plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". La demande du report du procès a été justifiée par "l'impossibilité" pour les avocats d'avoir accès à des dossiers et autres documents jugés "nécessaires au bon déroulement du jugement", selon l'argumentaire de la Défense. Le juge a donné instruction à l'effet de permettre à la Défense d'accéder aux documents réclamés. **R.N**

VIE LÉGISLATIVE

Le Parlement ouvre sa session ordinaire de l'exercice 2020-2021

Les deux chambres du parlement ont ouvert hier la session ordinaire de l'exercice 2020-2021. La cérémonie d'ouverture à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Slimane Chenin, s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et des membres du Gouvernement. L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 135 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique n 12-16 du 25 août 2016 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement. La cérémonie de l'ouverture du conseil de la Nation, présidée par Salah Goudjil, président par intérim du Conseil de la nation, s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et des membres du Gouvernement. L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 135 de la Constitution et de l'article 15 de la loi organique définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement. **R.N**

AMMAR BELHIMER (MINISTRE DE LA COMMUNICATION)

Mise en garde contre «l'usage abusif des fausses signatures»

Le ministère de la Communication a mis en garde, hier dans un communiqué, contre la recrudescence de l'usage abusif des pseudonymes ou fausses signatures d'articles de presse, en qualifiant de pratique "anti-professionnelle" et "contraire" à la déontologie de l'exercice du journalisme. "La recrudescence de l'usage abusif et inconsideré des pseudonymes ou fausses signatures d'articles de presse nous pousse, en tant qu'acteurs et professionnels du secteur de la Communication, à nous en départir, car il s'agit là d'une pratique anti-professionnelle, contraire à l'éthique et à la déontologie de l'exercice du journalisme". Le ministre juge "utile, dans ce contexte, de rappeler que le journalisme est d'abord un engagement : celui d'informer et de faire éclater la vérité, en toutes circonstances, ce qui exige du courage, de l'audace, mais aussi un sens élevé de la responsabilité, dans le prolongement d'un long parcours historique de la profession, un parcours semé de sacrifices et de militantisme au service de la patrie".

"S'il était possible d'admettre la généralisation, puis la banalisation de l'usage des pseudonymes comme moyen de survie en période de chasse aux journalistes, comme ce fut le cas pendant la décennie noire, ce ne doit pas être le cas dans le contexte actuel de libre exercice de la profession, où la pratique est attribuée à des plumeux de l'ombre et assimilée à une clandestinité identitaire", ajoute la même source. Le ministère de la Communication relève que "l'usage inconsideré des pseudonymes et des textes anonymes est aussi nuisible que les lettres anonymes, auxquelles le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vient de décider la fin de course en les passant au broyeur. Au même titre que ces lettres, il s'agit souvent d'un vil moyen pour briser la carrière de nombreux cadres compétents et intègres. Les articles anonymes et les fausses signatures sèment le doute et rongent la confiance entre gouvernants et gouvernés, gestionnaires et subordonnés...entre le peuple et son Etat, le peuple et son armée". Il considère qu'"outré le manque de cou-

rage pour affronter et assumer leurs écrits, les amateurs de l'anonymat et de l'opacité empruntent une démarche malhonnête, celle de garder au secret leur plume pour tromper leurs lecteurs. Pourtant, le fait de ne pas signer certains textes n'évade pas la responsabilité des auteurs à l'égard de leur production, ni celle des médias face à ce qu'ils publient ou diffusent". "Il est impératif de savoir que les écrits constitutifs de délits ne peuvent être absout par l'usage de pseudonyme et d'initiales, et l'identité de leurs auteurs ne peut être soustraite à la connaissance du juge en cas de poursuites", poursuit le communiqué. "A très court terme, il appartiendra à l'Autorité de régulation de la presse écrite, instituée par l'article 40 de la loi organique n 12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'information, d'assurer la veille requise par la prolifération de ce genre d'écrits, afin d'en limiter l'usage en vue de la généralisation des règles éthiques et déontologiques pour un exercice sain et dépourvu de la liberté de la presse", fait savoir le ministère. **APS**

INDUSTRIE

De nouvelles mesures incitatives prévues dans la LF 2021

La ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a affirmé mardi à Alger que la Loi des Finances (LF 2021) comportera de nouvelles mesures incitatives qui profiteront aux filières industrielles pour en faire des filières "indépendantes" et "viables".

S'exprimant lors de la cérémonie d'installation du Directeur du Conseil national consultatif des petites et moyennes entreprises (CNC PME), Adel Bensaci, le ministre a indiqué que ces mesures incitatives "permettront de créer des activités industrielles en Algérie dans les plus brefs délais et assureront la fabrication d'équipements de différents volumes, outre le développement des activités des sous-traitants".

A ce propos, M. Ait Ali Braham a mis en avant l'importance de l'industrie manufacturière qui va permettre d'assurer aux producteurs leurs besoins en matière d'équipements montables locaux et non importés auprès de marchés étrangers, sauf en cas d'extrême urgence.

Au volet industrie, la LF 2021 focalisera sur "les mesures incitatives d'investissement ainsi que la relance de l'indépendance financière et non pas l'investissement consacrant la dépendance économique, ce qui nous permettra de relancer l'industrie algérienne afin de garantir l'indépendance de l'Algérie en matière d'équipements industriels dont ceux destinés à la consommation et à l'industrialisation".

Selon le même responsable, l'Algérie ne pourra réaliser son indépendance sans la fabrication des ses équipements utilisés dans la construction d'usines et autres équipements (industries manufacturières).

Le secteur mise sur le CNC PME pour la relance d'une filière majeure consistant en l'industrie manufacturière et la mécanique de précision, vu l'expérience dont jouit son directeur installé aujourd'hui.

Le ministre a indiqué que M. Bensaci installé à l'expiration du mandat de l'ancien président, a été nommé au regard de son expérience en terme de mécanique de précision.

Relance de la filière de la mécanique de précision à travers les PME

Lors de la cérémonie d'installation, le ministre a déclaré que "M. Bensaci représente une filière qui a un rôle majeur dans la redynamisation de l'industrie algérienne et des petites et moyennes entreprises (PME) et qui contribue à la relance d'une véritable industrie et d'une économie productrice non rentière".



Eu égard aux compétences techniques et à la volonté qu'il possède pour relancer l'industrie manufacturière et la mécanique de précision, M. Bensaci aura une tâche difficile consistant en la résolution des problèmes rencontrés par cette filière.

Le Conseil ouvrira la voie aux PME pour exprimer leurs besoins concernant cette filière et d'autres, outre la mise en oeuvre de la vision des autorités publiques quant à l'avenir de l'industrie en Algérie, a ajouté le ministre.

Pour sa part, le président du CNC PME, Adel Bensaci a affirmé que le Conseil "tissera une relation indirecte entre les entreprises et les professionnels dans le secteur et le ministère de l'Industrie, en vue d'échanger et de transférer les informations sur les obstacles rencontrés par les PME de et vers le ministère et le Gouverne-

ment, de manière à les soutenir et les développer et à leur permettre de produire et cibler l'exportation à l'avenir".

M. Bensaci supervise actuellement la gestion d'une société de mécanique de précision et de maintenance industrielle spécialisée dans la fabrication des pièces de rechange dans plusieurs domaines, dont les hydrocarbures, l'énergie, les camions, les véhicules industriels et militaires et autres.

Considérant l'expertise technique qu'il possède en tant que président du Groupe de mécanique de précision Algérie qui regroupe toute la chaîne de fabricants dans la mécanique de précision, M. Bensaci a affirmé qu'il mobilisera à travers le Conseil, des opérateurs de terrain pour transférer des informations sur les problèmes industriels au ministère en question.

Avant son installation à la tête du CNC PME, M. Adel Bensaci avait assuré la présidence du Cluster mécanique de précision et la gérance du Groupe de mécanique de précision et de maintenance des équipements.

Créé en vertu d'une loi d'orientation de 2017 pour promouvoir les PME, ce Conseil vise à assurer un dialogue permanent et pérenne entre les autorités publiques et les partenaires sociaux et économiques sur les différentes questions et problèmes liés au développement et à la modernisation de ces entreprises.

Il oeuvre également à promouvoir un partenariat entre les secteurs public et privé et encourager la création d'instances et d'associations professionnelles dans le but de contribuer au développement des PME.

APS

MICRO-ENTREPRISES

Une plateforme numérique pour accompagner les promoteurs

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a fait état, mardi depuis El-Oued, du lancement d'une plateforme numérique devant accompagner de manière étudiée les promoteurs des micro-entreprises et porteurs de projets de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). "Cette plateforme, retenue au titre des démarches de numérisation des secteurs promues par le président de la République, notamment au volet économique, tend à conférer plus de transparence aux canaux de communication entre l'investisseur et le dispositif administratif de tutelle", a affirmé le ministre délégué, lors d'une rencontre de travail avec des investisseurs, à la maison de la culture Mohamed Lamouidi. Le lancement de cette plateforme,

a-t-il ajouté, s'insère dans le sillage des réformes préconisées par la commission ministérielle chargée de la relance économique et visant le développement des micro-entreprises, en tant qu'épine dorsale de l'économie alternative aux hydrocarbures.

Le mécanisme de numérisation vise l'accompagnement technique étudié en direction des jeunes aspirant à l'investissement et postulant au montage de micro-entreprises, confortés par une formation et une qualification, ainsi que l'accompagnement matériel des petites entités économiques en difficultés, en vue d'aplanir leurs contraintes et leur permettre un redécoupage, a expliqué M. Diafat.

Et d'ajouter que "la plateforme numérique, canal de communication pratique, contribuera à la prise en charge, de manière sérieuse, des préoccupations des investisseurs à

l'échelle nationale, et permettra au dispositif administratif de tutelle de s'enquérir en permanence des phases de développement et de gestion des micro-entreprises, dont l'absence justement de données a influé négativement sur la dynamique de l'économie nationale".

En réponse aux doléances soulevées par les investisseurs, liées notamment aux volets du foncier industriel et de l'absence d'aménagement des zones d'activités industrielles, le ministre délégué a souligné que ces préoccupations sont conjoncturelles et que la nouvelle plateforme devra contribuer à leur résolution.

"L'Etat prendra en charge l'aménagement de ces zones au profit des promoteurs sérieux en vue de promouvoir les micro-entreprises qui constituent une ressource pour l'économie alternative moderne,

dans tous les pays", a-t-il fait assurer.

M. Diafat a convié, à cette occasion, les bénéficiaires du foncier industriel à se structurer en associations chargées de soulever et transmettre leurs préoccupations afférentes à l'aménagement et l'installation des réseaux divers (eau, électricité, assainissement et routes), avant de valoriser la constitution de micro-entreprises en groupements industriels pour représenter une force économique à même de s'imposer dans le monde de l'industrie et des affaires.

S'agissant de la faiblesse des opportunités de travail pour les micro-entreprises, notamment de services, le ministre délégué a fait part d'un projet d'amendement du code des marchés publics, en vue d'ouvrir des perspectives d'accès des aux micro-entreprises aux

marchés, et dont les prémices commencent à apparaître à travers, par exemple, la signature de conventions avec l'entreprise l'Algérienne des eaux (ADE) pour accomplir des travaux de réparation sur le réseau d'eau potable.

Le membre du Gouvernement a ensuite visité le projet d'aménagement de la zone industrielle d'El-Foula (40 km d'El-Oued), d'une superficie de 200 hectares et destinée à accueillir de grands investissements industriels, et dont les travaux tirent à leur fin.

Il a ensuite inspecté, au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya, une exploitation privée spécialisée dans le conditionnement de dattes à Sidi-Amrane (wilaya déléguée d'El-Meghaier), avant de se rendre à Still pour visiter une unité privée de conditionnement de sel.

APS

ALGÉRIE

La croissance économique a atteint 0,8% en 2019

La croissance économique de l'Algérie a atteint 0,8% en 2019, contre 1,2% en 2018, indiquent les données consolidées de l'Office national des statistiques (ONS).



Quant au taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures, il a été de 2,4% en 2019, contre 3% en 2018, un taux qui constitue, selon l'Office, "une performance appréciable". La croissance 2019 est "positive malgré le contexte de déficit du compte courant de la balance des paiements, de baisse des réserves de changes et également de baisse de la croissance dans le secteur des hydrocarbures", relève l'Office dans sa dernière publication sur les comptes économiques en volume de 2016 à 2019. Ce taux de croissance a été tiré, essentiellement, par les secteurs de l'agriculture, du Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP), l'Industrie et les Services. En effet, le secteur de l'Agriculture a connu une croissance de 2,7% en 2019 contre 3,5% en 2018 alors que le BTPH, y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP) a progressé de 3,8%, un taux stable par rapport à l'année d'avant. Le secteur de l'Industrie, a également enregistré une croissance de 3,8% en 2019, presque similaire à celle de 2018 (3,9%) alors que les services ont connu un accroissement de 3%,

précisent les données de l'ONS. Le PIB nominal est passé de 20.452,3 milliards de DA en 2018 à 20.428,3 milliards de DA en 2019, enregistrant ainsi une légère baisse de 0,1% de la valeur courante. Durant l'année écoulée, le déflateur du PIB a connu une baisse de 0,9% dans le sillage des fortes baisses des prix dans le secteur des hydrocarbures. La croissance de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures est passée de +31,4% en 2018 à -7,8% en 2019. En 2019, les valeurs nominales des exportations d'hydrocarbures ont baissé. Ainsi, les exportations sont évalués à 33,2 milliards de dollars contre 39 milliards de dollars en 2018, soit une baisse de 14,9%. Les prix moyen du brut algérien sont passés de 70,9 dollars en 2018 à 64,7 dollars l'année dernière, soit une baisse du prix du baril de 8,7%. Par tête d'habitant (PIB per capita), le PIB passe de 4.119,6 dollars en 2018 à 3.940,0 dollars en 2019, a relevé encore l'organisme public des statistiques. Par ailleurs, l'ONS a précisé que la consommation finale totale (qui se compose de la consommation finale des ménages et celle des administrations publiques) a atteint 2% en

2019 contre 2,7% en 2018. Cette dernière a été tirée par la consommation des ménages (+2,1%), alors que celle des administrations publiques a augmenté de 1,9%. S'agissant de l'investissement, l'Office a indiqué que l'évolution en volume de la formation brute du capital fixe (FBCF) était de 1% en 2019 contre 3,1% en 2018. En valeurs nominales, la FBCF a baissé de 3,7% en s'établissant à 7.904,6 milliards de DA en 2019 contre 8.211,3 milliards de DA l'année d'avant. Le taux d'accumulation de l'économie demeure important en 2019, car la part de la FBCF dans le PIB est de 38,7%, ce qui révèle "un effort d'investissement important, mais qui est encore un investissement d'infrastructures et qui demeure le fait de l'Etat", a détaillé l'Office. Pour les échanges extérieurs de marchandises et de services, ils ont également été caractérisés par une baisse en volume de 6,9% pour les importations et de 6,1% pour les exportations en 2019 par rapport à 2018. L'économie algérienne a réalisé une croissance de 1,3% en 2017 et 3,2% en 2016, alors que le PIB hors hydrocarbures avait atteint respectivement 2% et 2,2% durant les mêmes années.

APS

CÉRÉALES

Du blé polonais pour l'Algérie

Selon l'agence Reuters, un navire chargé de 31 500 tonnes de blé polonais a récemment quitté le port Gdynia en Pologne en direction d'Alger. Selon la même source, la commande algérienne est motivée par le prix, moins cher que le blé proposé sur le marché européen (Euronext), d'une part, et d'autre part, le blé polonais répond aux spécifications de qualité exigées. Les prix du blé d'Euronext ont en effet augmenté mardi après six semaines de stagnation, soutenu par un rebond des contrats à terme américains qui a été alimenté à son tour par les spéculations du marché sur la demande chinoise. Les prix du blé d'Euronext ont rebondi de 2 euros, soit 1,1%, pour s'établir à 137,50 euros (223,95 dollars) la tonne, a rapporté l'agence britannique. En Pologne, les prix du blé ont également augmenté la semaine dernière, à la suite d'une forte demande à l'exportation, en particulier pour les expéditions vers l'Algérie. Les prix à l'exportation du blé meunier à 12,5% de protéines ont augmenté d'environ 15 zloty (monnaie polonaise, ndr) sur la semaine pour se situer à 765 zloty (174,0 euros) la tonne pour une livraison en septembre. Cependant, les prix du blé polonais sont nettement en-dessous de ceux d'Euronext. Selon un négociant cité par Reuters : « Les exportateurs achètent agressivement du blé polonais aux spécifications algériennes ». « On soupçonne qu'une grande partie du blé meunier polonais ira en Algérie cette saison pour remplacer le blé français », a-t-il précisé. Reuters a souligné que « la Pologne fait face à une concurrence féroce de la part des États baltes ». « Le blé polonais répondant aux spécifications algériennes de qualité est coté à environ 4 euros en dessous du contact franco à bord (FOB) d'Euronext de décembre dans les ports polonais, tandis que le blé des États baltes de même qualité est à environ 6,5 euros sous Euronext », selon les traders cités par la même source.

R.N

INDUSTRIE

L'Agence du médicament sous la tutelle du ministère de l'industrie

C'est désormais officiel, L'Agence nationale du médicament est placée sous la tutelle du ministère de l'industrie pharmaceutique. C'est ce qui ressort l'Ordonnance n° 20-02 du 11 Moharram 1442 correspondant au 30 août 2020 modifiant et complétant la loi n° 18-11 du 18 Chaoual 1439 correspondant au 2 juillet 2018 relative à la santé et qui vient d'être publié dans le dernier numéro du journal officiel. Il est précisé dans l'un des articles de cette ordonnance que « l'agence est un établissement public à gestion spécifique, dotée de la person-

nalité morale et de l'autonomie financière, placée sous la tutelle du ministre chargé de l'industrie pharmaceutique ». Aussi, il est indiqué qu'une autorisation temporaire d'utilisation de médicaments non enregistrés peut être délivrée par le ministre chargé de l'industrie pharmaceutique, après avis de l'agence nationale des produits pharmaceutiques, lorsque ces médicaments sont prescrits dans le cadre de la prise en charge de maladies graves, qu'il n'existe pas de traitement équivalent sur le territoire national et qu'ils présentent une utilité thérapeutique prouvée. Les modalités

d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire. Dorénavant aussi les sociétés spécialisées dans la promotion médicale sont soumises à l'agrément des services du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique. La publicité des produits pharmaceutiques ne relevant pas de la prescription obligatoire, est autorisée en direction des professionnels de la santé. Elle est soumise au visa technique des services du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique qui fixe la liste de ces produits. Sont soumis à un

contrôle spécifique administratif, technique et de sécurité, par les services du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique ou tout autre service compétent : la production, la fabrication, le conditionnement, la transformation, l'importation, l'exportation, l'offre, la distribution, la cession, la remise, l'acquisition, la détention de substances, médicaments ayant des propriétés stupéfiantes et/ou psychotropes ; l'emploi de plantes ou parties de plantes dotées de propriétés stupéfiantes et/ou psychotropes.

R.N



ORAN/COVID-19

Un atelier de production de masques de protection au profit des écoliers

La chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) d'Oran vient d'initier un atelier de confection de masques de protection au profit des élèves des différents paliers, dans le cadre de la prévention contre la pandémie du virus Corona, a-t-on appris, mardi, de cette structure.

La CAM a procédé à la création de cet atelier au niveau de son siège, sis à Haï Sabah, au début de cette semaine, en perspective de la pro-

chaine rentrée scolaire, afin de fournir les masques de protection et les distribuer gratuitement aux élèves, a indiqué à l'APS le directeur de la chambre.

L'atelier prévoit de produire plus de 30.000 masques en moins de deux semaines pour fournir les élèves qui devront passer les examens du BEM et du BAC. La confection est supervisée par 10 artisans, indique Noureddine Mehtar Thani, ajoutant que la

production sera multipliée avec l'aide d'autres ateliers de confection. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération signé entre le ministère du tourisme, de l'artisanat et du travail familial et celui de la poste et des télécommunications. Algérie Télécom contribue dans le financement des chambres dans la création d'ateliers spécialisés dans la confection des fournitures destinées à soutenir les efforts de l'Etat

dans sa lutte contre la propagation de la pandémie, selon le même responsable. La CAM d'Oran a déjà initié, depuis le début de la crise sanitaire, la distribution de quelque 970.000 masques de protection aux différents secteurs, dont les établissements hospitaliers, les associations, les scouts musulmans algériens et les citoyens, au niveau des marchés et des grands espaces commerciaux, indique-t-on.

OUARGLA
(PRIX DE LA PLUS
PROPRE CITÉ)

Plus de 20 cités
et quartiers
concourent

Plus d'une vingtaine de cités et quartiers prennent part au concours de "la plus propre cité" de la wilaya d'Ouargla lancée à l'initiative de l'association "Sanabel El-Kheir" de la commune d'Ain El-Beida, a-t-on appris mardi des responsables de cette association.

Lancée le 27 août dernier pour se poursuivre jusqu'à fin septembre courant, en coordination avec la direction de l'Environnement, cette initiative tend à encourager les efforts de préservation de l'environnement, l'ancrage de la culture verte et de l'esprit d'initiative en milieu des jeunes.

De nombreux jeunes internautes ont procédé à la diffusion de photos et de cartes de leurs cités et quartiers nouvellement nettoyés et embellis dans le but d'encourager leurs pairs à leur emboîter le pas et s'impliquer dans les actions d'amélioration de l'image de la wilaya, a indiqué le président de l'association Abderrahim Aouamer.

L'initiative a été marquée par une rude compétition entre les grands quartiers et cités, dont Saïd-Otba, Mekhadma et Bénéthour, qui se sont attelés à redorer l'image de leur centre urbain de dessins muraux et de plantation d'arbres, a-t-il ajouté.

Le concours, qui se poursuit à travers d'autres régions de la wilaya, à l'instar de N'goussa, Ain-Moussa et El-Bour, sera soumis à l'évaluation d'une commission relevant de la Direction de l'Environnement qui désignera le lauréat.

Cette ambitieuse et constructive opération a été largement saluée par les citoyens et les associations, dont le président du comité du quartier de Mekhadma, Lahcen Saïdet, qui a loué l'impact de ces actions sur la préservation de l'environnement et la valorisation de l'attachement des jeunes aux actions d'intérêt général.

Le président du comité de quartier de la cité "Sidi Abdelkader" à Ouargla, ayant fait peu neuve à la faveur de moult actions d'embellissement, a qualifié pareilles initiatives d'encouragement du dynamisme et de l'entraide des citoyens.

ALGER (FEUX DE FORÊTS)

27 hectares de forêts ravagés depuis le mois de juin

Vingt-sept (27) hectares du couvert végétal ont été ravagés par les feux à Alger depuis le début du mois de juin jusqu'au mois d'août 2020, a-t-on appris mardi de la responsable de la Communication à la Direction des forêts et de la ceinture verte d'Alger, Imane Saïdi.



Depuis l'activation du Plan anti-incendie du 1er juin au 30 août 2020, 43 forêts d'incendies ont été enregistrés à travers le territoire d'Alger ayant englouti une superficie de 27 hectares de forêts entre buissons et broussailles, dont 11 hectares depuis juin, outre 16 hectares suite à l'incendie qui s'est déclenché dans la forêt Céleste de Bouzaréah le 29 août, a précisé Mme Saïdi à l'APS. L'intervention rapide des agents

forestiers d'Alger a permis de circonscrire ces foyers à travers l'ensemble des forêts de Céleste (Bouzaréah), Bainem et Ghmidri (Beni Messous) et autres. S'étendant jusqu'au 31 octobre prochain, le Plan anti-incendie est "un mécanisme qui a prouvé son efficacité" pour faire face aux incendies et réduire les superficies forestières détruites en vue de protéger plus de 5000 hectares de forêts dans la capitale.

La même responsable a rappelé que 3 équipes d'intervention rapide ont été mobilisées à cet effet et dotées d'équipements et de moyens nécessaires pour intervenir en cas de prolifération de feux, ainsi que 3 camions citernes. Elle a également ajouté la mobilisation de 54 agents d'intervention rapide et des équipes de protection civile, ainsi que l'installation de 5 tours de contrôle réparties à travers les forêts de 19 Juin, Bai-

nem, Ben Aknoun, la femme sauvage et Magtaa Kheira. Pour rappel, le patrimoine forestier de la wilaya d'Alger s'étend sur plus de 5.000 ha de superficie, répartis à travers 113 sites forestiers, dont un nombre important se trouve au niveau des agglomérations, soit une superficie estimée entre 1 et 8 ha, alors que les grandes forêts de la capitale s'étendent sur une superficie de 300 à 600 ha.

OUM EL BOUAGHI (ZONES D'OMBRE)

Une commission pour un état des lieux

Une commission est arrivée mardi à Oum El Bouaghi en vue d'établir un état des lieux du développement et relever les préoccupations des habitants des régions d'ombre de cette wilaya.

Dans une déclaration à la presse, Mourad Ibrahim, chef de la délégation constituant cette commission dépêchée par la Présidence de la République, a indiqué que l'objectif de cette visite "est de faire une évaluation du développement dans les régions d'ombre de la wilaya eu égard à l'extrême importance qu'accorde le Pré-

sident de la République à ces régions." Soulignant l'importance d'améliorer les conditions de vie des citoyens dans les zones d'ombre, M. Ibrahim a indiqué que la tâche de la commission qu'il préside "ne se limite pas au suivi des rapports reçus sur le développement local dans ces wilayas, mais concerne également la supervision sur le terrain des projets retenus pour ces zones d'ombre et les conditions dans lesquelles vivent les citoyens."

L'une des tâches assignées également à cette commission, a-t-il dit, est d'être à l'écoute des

préoccupations des citoyens dans les zones d'ombre et d'orienter les autorités locales pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens, rappelant l'engagement du Président de la République, dans plusieurs de ses discours, à œuvrer à améliorer la qualité de vie des populations. Il est à noter que les zones d'ombre concernées par la visite de la commission dans la wilaya d'Oum El Bouaghi sont situées dans les communes de Behir Chergui, El Djazia, Dhlaa et Meskiana. Les membres de la commission devront se rendre, par la suite, dans la wilaya de Tébessa.

TIZI-OUZOU

Démantèlement d'un réseau de vol de véhicules

Un réseau spécialisé dans le vol de véhicules a été démantelé dans la wilaya de Tizi-Ouzou par les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire, rapporte mardi un communiqué de la Sûreté de wilaya. Les investigations menées dans le cadre d'une enquête sur des atteintes contre des biens, notamment des vols de véhicules, ont

permis d'identifier et d'arrêter un membre du réseau, âgé de 45 ans et repris de justice de son état, et la récupération d'un véhicule volé utilisé par l'auteur lors de ses déplacements.

Présenté au parquet de Draâ El-Mizan, il a été mis en détention préventive pour association de malfaiteurs en vue de commettre un délit de vol qualifié et dégradation volon-

taire de bien d'autrui, en attendant l'arrestation des autres membres du réseau.

Par ailleurs, une quantité importante de boissons alcoolisées et des armes blanches ont été saisies lors d'une opération menée dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées dans le village Timizart Loghbar (est de Tizi-Ouzou), a-t-on ajouté. Un homme et deux femmes ont

été arrêtées, précise le communiqué. Présentés au parquet de Tizi-Ouzou, l'homme a été condamné en comparution directe à 06 mois de prison ferme sans mandat de dépôt et 50 000 DA d'amende pour port d'armes blanches prohibées et vente de boissons alcoolisées sans autorisation, tandis que les deux jeunes femmes ont été condamnées à 06 mois de prison avec sursis.

M'SILA

Production de plus de 300 000 qx de viandes blanches depuis janvier 2020

Une quantité de 300.000 quintaux de viandes blanches a été produite depuis janvier dernier à M'sila, contre près de 250.000 quintaux (qx) durant la même période de 2019, ont annoncé les services de la wilaya.



L'évolution, jugée "encourageante", est le résultat de nombreux facteurs parmi lesquels le soutien apporté par l'Etat à la modernisation des batteries d'élevage, la multiplication des actions de vulgarisation technique et la reprise des activités de nombre d'aviculteurs ayant abandonné cet élevage au cours des

dernières années, a précisé la même source. La croissance en production a influé positivement sur les prix de la viande blanche, cédée à 200 DA le kg, contre plus de 250 DA en 2019, a-t-on expliqué. Aussi, la production de la viande blanche a encouragé l'activité de la rôtisserie, de plus en plus

à M'sila, notamment ces trois dernières années, avec l'entrée en activité de plus de 500 commerçants spécialisés dans ce domaine, a-t-on noté. La filière avicole est appelée à connaître, au cours des prochaines années, "un dynamisme accru" susceptible de transformer la wilaya en pôle national d'avi-

culture à même de générer près de 4.000 emplois liés à cette activité, ont rappelé les services de la wilaya. La filière sera prochainement appuyée par la création de sections de la formation en aviculture au niveau des centres de la formation professionnelle de la wilaya a-t-on conclu de même source.

EL-OUED (MICRO-ENTREPRISES)

Lancement d'une plateforme numérique pour accompagner les promoteurs

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a fait état, mardi depuis El-Oued, du lancement d'une plateforme numérique devant accompagner de manière étudiée les promoteurs des micro-entreprises et porteurs de projets de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). "Cette plateforme, retenue au titre des démarches de numérisation des secteurs prônés par le président de la République, notamment au volet économique, tend à conférer plus de transparence aux canaux de communication entre l'investisseur et le dispositif administratif de tutelle", a affirmé le ministre délégué, lors d'une rencontre de travail avec des investisseurs, à la maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi. Le lancement de cette plateforme, a-t-il ajouté, s'insère dans le sillage des réformes préconisées par la commission ministérielle chargée de la relance économique et visant le développement des micro-entreprises, en tant qu'épine dorsale de l'économie alternative aux hydrocarbures. Le mécanisme de numérisation vise l'accompagnement technique étudié en direction des jeunes aspirant à l'investissement et postulant au montage de micro-entreprises, confortés par une formation et une qualification, ainsi que l'accompagnement matériel des petites en-

tités économiques en difficultés, en vue d'aplanir leurs contraintes et leur permettre un redécoupage, a expliqué M. Diafat. Et d'ajouter que "la plateforme numérique, canal de communication pratique, contribuera à la prise en charge, de manière sérieuse, des préoccupations des investisseurs à l'échelle nationale, et permettra au dispositif administratif de tutelle de s'enquérir en permanence des phases de développement et de gestion des micro-entreprises, dont l'absence justement de données a influé négativement sur la dynamique de l'économie nationale". En réponse aux doléances soulevées par les investisseurs, liées notamment aux volets du foncier industriel et de l'absence d'aménagement des zones d'activités industrielles, le ministre délégué a souligné que ces préoccupations sont conjoncturelles et que la nouvelle plateforme devra contribuer à leur résolution. "L'Etat prendra en charge l'aménagement de ces zones au profit des promoteurs sérieux en vue de promouvoir les micro-entreprises qui constituent une ressource pour l'économie moderne, dans tous les pays", a-t-il fait assuré. M. Diafat a convié, à cette occasion, les bénéficiaires du foncier industriel à se structurer en associations chargées de soulever et transmettre leurs préoccupations afférentes à l'aménagement et l'installation des réseaux di-

vers (eau, électricité, assainissement et routes), avant de valoriser la constitution de micro-entreprises en groupements industriels pour représenter une force économique à même de s'imposer dans le monde de l'industrie et des affaires. S'agissant de la faiblesse des opportunités de travail pour les micro-entreprises, notamment de services, le ministre délégué a fait part d'un projet d'amendement du code des marchés publics, en vue d'ouvrir des perspectives d'accès des aux micro-entreprises aux marchés, et dont les prémices commencent à apparaître à travers, par exemple, la signature de conventions avec l'entreprise l'Algérienne des eaux (ADE) pour accomplir des travaux de réparation sur le réseau d'eau potable. Le membre du Gouvernement a ensuite visité le projet d'aménagement de la zone industrielle d'El-Fouliia (40 km d'El-oued), d'une superficie de 200 hectares et destinée à accueillir de grands investissements industriels, et dont les travaux tirent à leur fin. Il a ensuite inspecté, au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya, une exploitation privée spécialisée dans le conditionnement de dattes à Sidi-Amrane (wilaya déléguée d'El-Meghaier), avant de se rendre à Still pour visiter une unité privée de conditionnement de sel.

Brèves

TISSEMSILT (ZONES D'OMBRE)

60 millions DA pour l'acquisition de piscines mobiles au profit des enfants

La wilaya de Tissemsilt a dérogé, dernièrement, une enveloppe budgétaire de 60 millions DA pour l'acquisition de piscines mobiles au profit des enfants des zones d'ombre, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). La même source a précisé que cette opération, inscrite dans le cadre du budget de la wilaya de l'exercice en cours, comprend l'acquisition des piscines mobiles qui seront montées et exploitées pour atténuer les effets des mesures de prévention contre le virus corona. Elles seront mises à la disposition des enfants, âgés entre 7 et 14 ans, au niveau de plusieurs agglomérations rurales reculées de la wilaya. Il est à noter que les bassins et les piscines de proximité couverts sont toujours fermés, dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie de covid-19. D'autre part, les communes de Sidi El-Antri, Sidi Abed, El-Ma-laab, Beni Lahcen et Beni Chaïb ont bénéficié, dernièrement, de projets de réalisation de piscines dans le cadre du projet de la wilaya de prise en charge des zones d'ombre, financé par la Caisse de sécurité et de solidarité des collectivités locales et les plans communaux de développement, ainsi que les budgets des communes.

ILLIZI

Cellule locale d'écoute des préoccupations des investisseurs-porteurs de projets

Une cellule locale d'écoute des préoccupations des investisseurs-porteurs de projets a été installée à Illizi dans un but d'accompagnement et de facilitation de l'investissement, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Installée par le secrétaire général de la wilaya, Fodil Douifi, cette cellule est composée des directeurs exécutifs locaux des secteurs concernés par l'investissement, notamment ceux de l'Industrie, des Mines, de l'Energie, l'Agriculture, les Forêts, les Ressources en eau et de la Santé, a-t-on précisé. Elle a pour mission, en plus de s'enquérir de leurs doléances, de faciliter les démarches aux porteurs de projets, les accompagner et lever les entraves, notamment bureaucratiques, auxquelles ils peuvent être confrontés de sorte à assurer une souplesse et une efficacité à l'acte d'investir. Le secrétaire général de la wilaya a saisi l'opportunité pour appeler à valoriser et donner plus de visibilité à la zone d'activités d'Illizi, restée inexploitée, et ce, dans la perspective d'y localiser les nouveaux projets, notamment des micro-entreprises spécialisées dans l'industrie de transformation. Il a également plaidé pour l'ouverture de petites zones industrielles au niveau des communes pour accueillir les startups.



PARTICIPATION À LA LIGUE DES CHAMPIONS : L'ES Sétif saisit la CAF !

Décidément, l'ES Sétif tient à jouer la Ligue des Champions CAF. Après que la FAF a décidé de lui accorder le ticket pour la Coupe de la Confédération CAF seulement, l'Entente pense être en droit de se voir attribuer la place de dauphin à la place du MC Alger. Cité dans une affaire de corruption et des supposés matchs arrangés la saison passée, l'ES Sétif ne semble pas avoir froid aux yeux. Malgré toutes les suspensions, la FAF n'a pas sanctionné le team de Hauts-Plateaux. Justement, Fahd Helfaya, (le vrai) président de la SSPA/Black Eagles est passé par la case prison avant d'être libéré provisoire-

ment. Cela prouve le sérieux de l'affaire d'arrangements supposés. Jusqu'à aujourd'hui, elle n'a pas été classée.

Le ratio de la discordance

Le Wifak risquait des sanctions allant de la défalcation de points jusqu'à la rétrogradation si jamais trucage de résultats est avéré. D'ailleurs, en parlant de soustraire les points, le MC Alger a vu la Ligue de football professionnel (LFP) lui retrancher les 3 unités qui lui ont été attribuées par victoire sur tapis vert. C'était dans l'affaire du derby que l'USM Alger avait boycotté en octobre dernier. Après cette soustraction, le compteur des Mouloudéens

est passé à 34 unités alors que l'Entente en compte 37 avec 2 matchs joués en plus. A l'indice de points, cela ne changeait rien puisque le Doyen restera 2e avec un indice 1.7 point (34/20 matchs joués). Les Vert et Rouge se placent derrière le CR Belouizdad (1.90 = 40/21) et devant l'ES Sétif (1.68 = 37/22) ainsi que la JS Kabylie (1.63=36/22).

« Les calculs sont clairs » Toutefois, les dirigeants de la formation de Ain El-Fouara pensent que cette méthode n'est valable que quand deux formations sont à égalité de points. C'est pour cela qu'ils ont décidé d'introduire une plainte auprès du TARSL algé-

rien avant de passer éventuelle au TAS de Lausanne (Suisse). « La direction du club annonce que tous les moyens légaux seront suivis pour établir les droits du club et en faire une question de principe, d'honneur et recourir aux instances internationales du football après que toutes les procédures légales ont été épuisées en Algérie », annonçait dimanche le club dans un communiqué. Pour Azeddine Arab, membre du directoire de l'ESS, « les calculs sont clairs. L'Entente passe à la deuxième place avec 37 points, avec trois points d'avance sur le troisième. Les chiffres ne mentent pas. La FAF doit désormais

appliquer la décision du TAS et revoir son classement. La deuxième place nous revient de droit et ce, dès le début. » C'est pour cela que, ce mardi, l'équipe de Sidi El-Khier, a décidé d'envoyer une correspondance à la Confédération africaine de football (CAF) afin de interpellier sur ce qu'elle considère comme injustice et lui demander de « suspendre l'identité du 2e représentant algérien dans la Ligue des Champions jusqu'à ce que le litige soit résolu par les instances spécialisées. » Cette démarche prouve que les Champions d'Afrique 2014 comptent bien aller au bout de leur procédure. Polémique en vue.

Brèves

LIGA ESPAGNOLE
Rakitic (FC Barcelone) revient au FC Séville

Le milieu de terrain international croate du FC Barcelone, Ivan Rakitic (32 ans) a officialisé mardi son engagement avec le FC Séville, signant son retour chez le club andalou, annoncé mardi le club catalan.

"Le FC Barcelone et le Séville FC sont parvenus à un accord portant sur le transfert du joueur Ivan Rakitic. L'équipe andalouse paiera au FC Barcelone 1,5 million d'euros plus 9 en bonus", a indiqué le Barça dans un communiqué.

Rakitic, qui n'entraîne pas dans les plans du nouvel entraîneur néerlandais Ronald Koeman pour la saison 2020-2021 selon la presse espagnole, va donc quitter le Barça après six années passées dans les rangs blaugranas, pour retourner au Séville FC qu'il avait quitté en 2014 pour rallier la Catalogne.

Il revient à Séville, le club avec qui il a remporté la Ligue Europa en 2014 sous les ordres d'Unai Emery, pour pallier le départ de l'ex-international argentin Ever Banega (32 ans, 65 sé.), parti jouer pour le club saoudien de Riyad Al-Shabab.

Il pourra à nouveau croiser la route du Barça en Ligue des champions, compétition pour laquelle le Séville FC a réussi à se qualifier après sa 6e victoire en Ligue Europa le 21 août dernier contre l'Inter Milan (3-2) à Cologne.

R.S

PREMIER LEAGUE ANGLAISE
Arsenal prépare une offre pour l'Algérien Benrahma

Arsenal (Premier League anglaise de football), est toujours intéressé par les services de l'international algérien Said Benrahma de Brentford (Div.2 anglaise) et va formuler une offre pour l'engager dès cet été, selon plusieurs médias locaux.

Les dirigeants d'Arsenal seraient prêts à déboursier 25 millions de livres pour recruter Benrahma, auteurs d'une belle saison avec Brentford. La piste d'Arsenal, même si elle est la plus sérieuse pour l'instant, n'est pas par contre la seule, puisque Aston Villa et West Ham, deux clubs de Premier League, suivent de près l'international algérien.

En attendant, l'international algérien a repris les entraînements avec son club, un mois après la finale des barages pour l'accession en Premier League, perdue face à Fulham (2-1). Benrahma (25 ans) qui a été élu meilleur joueur de la saison de Brentford, a entamé la préparation avec son club en prévision du coup d'envoi de la saison, prévu le samedi 12 septembre à Birmingham. Mais avant, les « Bees » affronteront Wycombe, le 6 septembre prochain pour le compte du 1er tour de la Coupe de la Ligue.

Pour rappel, Benrahma, auteur de 17 buts avec neuf passes décisives en 43 matches de championnat cette saison avec Brentford, avait rejoint Brentford en 2018 en provenance de l'OGC Nice. Il possède trois sélections en sélection nationale depuis ses débuts contre le Sénégal en amical en octobre 2015, mais n'a pas été avec le groupe qui a remporté le titre africain en 2019 en Egypte.

R.S

LIGUE ALLEMANDE DE FOOTBALL

Leipzig autorisé à débiter la saison devant 8.400 spectateurs

Le RB Leipzig a reçu mardi l'autorisation préalable des autorités locales d'accueillir 8.500 spectateurs pour son premier match de Bundesliga contre Mayence le 20 septembre, une première en championnat depuis l'interruption des compétitions en mars pour cause de coronavirus.

Selon une information de l'agence allemande SID, filiale sportive de l'AFP, l'autorisation reste suspendue à l'évolution du taux d'infection localement.

Actuellement, ce taux est de 3,2 nouveaux cas par semaine pour 100.000 habitants. S'il se maintient en dessous de 20, le public sera autorisé à revenir au stade.

La jauge de 8.500 spectateurs permettra d'occuper une place sur cinq, dans le respect du protocole sanitaire proposé par la Ligue allemande de football (DFL) : masques obligatoires, distances entre spectateurs, vente d'alcool interdite et supporters de l'équipe visiteuse non autorisés à se déplacer.

Plusieurs autres clubs de l'élite ont déjà demandé des autorisations à leurs autorités locales pour faire revenir des spectateurs, même en petit nombre, dont le Hertha et l'Union Berlin, Francfort et Wolfsburg. Avant même la reprise de la



Bundesliga le 18 septembre, certains stades allemands accueilleraient du public pour le premier tour de la Coupe d'Allemagne du 11 au 14. La Fédération allemande,

qui organise la coupe, a donné son feu vert à des décisions ville par ville. En l'absence de consensus politique au niveau fédéral pour autoriser ou interdire le retour du

public, ce sont en effet les offices de santé régionaux ou municipaux qui gèrent les mesures de prévention contre le Covid-19.

R.S

FOOTBALL
L'Inter exclut la possibilité de recruter Messi

Recruter le sextuple ballon d'or Lionel Messi n'est pas dans les objectifs ni dans les moyens de l'Inter Milan, a assuré mardi un responsable du vice-champion d'Italie. "Je ne sais pas d'où peuvent venir certaines idées", a affirmé sur Sky Sport Piero Ausilio, directeur sportif de l'Inter, l'un des clubs cités, avec Manchester City et le Paris SG, comme une destination possible pour la star argentine en cas de départ du Barça. "Aucun entraîneur, aucun président, ne voudrait pas de Messi dans son équipe. Mais la réalité est très différente...", a-t-il ajouté, à l'occasion

de l'ouverture officielle du marché des transferts en Italie. "Notre réalité, c'est celle d'un marché prudent", basé sur des ventes de joueurs avant de pouvoir investir, a souligné le dirigeant nerazzurro. Il en a profité pour confirmer des négociations en cours avec la Roma pour recruter le défenseur Aleksandar Kolarov et pour exclure tout départ de l'attaquant argentin Lautaro Martinez, pour lequel le FC Barcelone avait fait part de son intérêt il y a plusieurs mois. Le marché des transferts fermera le 5 octobre.

R.S

LILLE (CHAMPIONNAT FRANÇAIS DE FOOTBALL)
Le défenseur brésilien Gabriel rejoint Arsenal

Arsenal a annoncé mardi avoir engagé le défenseur brésilien Gabriel Magalhães en provenance de Lille dans une transaction estimée à 22 millions de livres (près de 25 millions d'euros). Le défenseur de 22 ans vient renforcer les options défensives de Mikel Arteta, l'entraîneur de Gunners en quête d'un retour en Ligue des champions après quatre années d'absence. "Il a de nombreuses qualités qui vont nous renforcer en défense et l'équipe en général", a déclaré Arteta. "Il a prouvé avec Lille qu'il était un défenseur aux qualités exceptionnelles et nous avons hâte de le voir grandir comme joueur d'Arsenal."

Gabriel avait rejoint Lille en 2017 et, après des prêts à Troyes et au Dinamo Zagreb, avait impressionné avec le LOSC, 4e du dernier championnat de France écourté par la pandémie de coronavirus. Il retrouvera à Arsenal des compatriotes comme Edu, ancien joueur devenu directeur technique des Gunners l'an dernier, ainsi que les internationaux d'expérience comme David Luiz et William, autre nouvelle recrue d'Arsenal.

R.S

COLOMBIE
Reprise du championnat le 8 septembre après cinq mois d'arrêt

Le football professionnel colombien, suspendu pendant cinq mois en raison de la pandémie de coronavirus, va reprendre le 8 septembre à huis clos, a annoncé mardi le président de la Ligue de football.

"Nous avons les dates de la Super League, qui sont les 8 et 11 septembre", a précisé Fernando Jaramillo sur la chaîne colombienne Win Sports.

La reprise de la Super League verra s'affron-

ter, en double confrontations, les champions des tournois 2019, l'América de Cali et l'Atlético Junior de Barranquilla, avec le match aller le 8 septembre à Barranquilla (nord) et le retour le 11 septembre à Cali (sud-ouest). "C'est un super message, ce sont deux très bons matches entre deux grandes équipes colombiennes (...) et pour cela nous sommes ravis", a ajouté Jaramillo.

Les autres équipes professionnelles ont été autorisées à reprendre les entraînements

collectifs à partir de ce mardi. Les protocoles de sécurité établis par le ministère de la Santé n'obligent pas les joueurs à se concentrer en un seul endroit pendant la compétition et n'imposent pas de tests de dépistage du covid-19 régulières.

Avec un peu plus de 615.000 cas d'infections recensés et près de 20.000 décès, la Colombie est le troisième pays d'Amérique latine le plus touché par la pandémie.

R.S

FOOT/ CLASSEMENT DES PAYS POUR LES COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

L'Algérie à la 5e place (CAF)

L'Algérie pointe à la 5e place au classement des associations membres de la Confédération africaine de football (CAF) pour les compétitions interclubs : Ligue des champions et Coupe de la Confédération, établi sur la performance des clubs dans chaque épreuve, rapporte l'instance continentale mardi sur son site officiel.



Avec 81 points, l'Algérie est devancée par le Maroc (180 pts), l'Égypte (147 pts), la Tunisie (140 pts), et la RD Congo (83 pts). "Le classement des associations membres de la CAF est basé sur la performance de leurs représentants en Ligue des Champions et en Coupe de la Confédération sur une période de cinq ans. Les 12 meilleures associations membres sont éligibles pour en-

gager deux équipes chacune dans les deux compétitions interclubs pour la saison concernée", précise l'instance continentale. Avant d'expliquer : "le total de chaque association membre est obtenu en multipliant les points gagnés grâce aux performances de ses représentants en Ligue des Champions ou en Coupe de la Confédération par le coefficient de la saison concernée. L'Algérie sera représentée par le

CR Belouizdad (champion) et le MC Alger (2e) en Ligue des champions, alors que l'ES Sétif sera en lice en Coupe de la Confédération, en attendant la désignation du second représentant dans cette épreuve. Suite à l'annulation de la Coupe d'Algérie 2019-2020, dont le vainqueur devait prendre part à la Coupe de la Confédération, la Fédération algérienne (FAF) devrait désigner celui qui accompagnera l'Entente dans cette

compétition. Voici par ailleurs le classement des associations membres pour les compétitions interclubs : 1- Maroc 180 points 2- Égypte 147 points 3- Tunisie 140 points 4- RD Congo 83 points 5- Algérie 81 points 6- Afrique du Sud 68,5 points 7- Zambie 43 points 8- Nigéria 39 points 9- Guinée 38 points 10- Angola 36 points 11- Soudan 29,5 points 12- Libye 16,5 points.

R.S

FOOT/ AFRIQUE (COMPÉTITIONS INTERCLUBS)

La CAF fixe le calendrier de la prochaine édition

La Confédération africaine de football (CAF) a arrêté le calendrier de ses deux compétitions interclubs : Ligue des champions et Coupe de la Confédération, dont le tour préliminaire débutera le 20 novembre prochain et s'achèvera le 29 du même mois, a annoncé l'instance continentale mardi sur son site officiel. Les 32e de finale se disputeront en décembre (aller : 11-13 décembre, retour : 18-20 décembre). Les 16es de finale (bis) de la Coupe de la Confédération sont programmés le 12 février (aller) et le 19 février (retour). La phase de poules est fixée du 12 février au 11 avril pour la Ligue des champions, et du 10 mars au 28 avril pour la Coupe de la Confédération.

Les associations nationales ont du 1er septembre au 20 octobre pour inscrire leurs clubs. Les dates d'inscription de joueurs s'étalent du 21 octobre au 5 novembre et du 6 novembre au 19 novembre 2020. Les finales des compétitions interclubs CAF sont prévues les 10 juillet (Coupe de la Confédération) et 17 juillet (Ligue des champions). "Pour les associations membres qui n'ont pas complété la saison 2019-2020 mais ont homologué le classement des compétitions nationales 2019-2020 ou défini des critères pour déterminer leur classement (cas de l'Algérie, ndlr), les équipes engagées à la saison prochaine des compétitions interclubs de la CAF seront les

équipes qualifiées des compétitions nationales 2019-2020 conformément aux critères d'engagement énoncés dans les articles 2 et 3 du chapitre 4 des règlements", précise la CAF. L'Algérie sera représentée par le CR Belouizdad (champion) et le MC Alger (2e) en Ligue des champions, alors que l'ES Sétif sera en lice en Coupe de la Confédération africaine, en attendant la désignation du second représentant dans cette épreuve. Suite à l'annulation de la Coupe d'Algérie 2019-2020, dont le vainqueur devait prendre part à la Coupe de la Confédération, la Fédération algérienne (FAF) devrait désigner celui qui accompagnera l'Entente dans cette compétition.

R.S

Brèves

FOOT/ LIGUE 1 - TRANSFERTS (MC ORAN)

Naâmani arrive, le club passe à la vitesse supérieure

Le défenseur central Mohamed Naâmani s'est engagé pour deux saisons avec le MC Oran, a appris l'APS mercredi auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Le joueur âgé de 29 ans, qui n'a plus rejouer depuis la fin de son contrat avec la formation saoudienne d'Al-Fath en 2019, est la cinquième recrue estivale du MCO après le milieu offensif Chérif Siam (ex-AS Ain M'ilia), le gardien de but Houssam Lamine (ex-CS Constantine), et les deux attaquants Adel Khattab (ex-WA Boufarik) et Hicham Nekkache (MC Alger). Le MCO semble passer à la vitesse supérieure en matière de recrutement, alors que d'autres joueurs sont annoncés comme potentiels futures recrues, à l'image des deux sociétaires du MCA Walid Derrardja et Abderrahmane Hachoud. Le président du Conseil d'administration Tayeb Mehiaoui compte boucler le mercato estival dans les plus brefs, pour se consacrer ensuite à la préparation de la prochaine saison. La date de la reprise des entraînements et le coup d'envoi du prochain exercice n'ont pas encore été arrêtés par les autorités, cinq mois et demi après la suspension des compétitions et activités sportives en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Pour rappel, La direction du MCO a confié la barre technique à l'entraîneur français Bernard Casoni, en remplacement de Bachir Mecheri. L'ancien coach du "Doyen" s'est engagé pour une saison. Il s'agit de la deuxième expérience pour Casoni dans le championnat algérien après avoir dirigé le MC Alger à deux reprises (2017-2018) et 2019.

R.S

LE PÈRE DE MESSI

"Son avenir au Barça ? difficile..."

La bombe est définitivement prête à exploser. Après plusieurs jours de rumeurs, l'entourage de Lionel Messi est officiellement sorti du silence ce mercredi. Arrivé à Barcelone ce mercredi matin en provenance de Rosario, Jorge Messi, le père du sextuple Ballon d'Or, a pour la première fois confirmé un possible départ du Barça. Avec peu de mots, certes. Mais ils sont limpides. A la question de savoir s'il était difficile de voir son fils rester au Barça, le père de Messi a répondu par un "oui" symbolique. Traqué par les journalistes espagnols, ce dernier, qui va rencontrer le président Josep Maria Bartomeu ce mercredi après-midi, a ensuite été relancé. Question : "Comment voyez-vous son avenir au Barça ?". Réponse : "Difficile, difficile", a-t-il avoué, juste après avoir assuré ne pas avoir "parlé" avec Pep Guardiola, l'entraîneur de Manchester City. Mardi, dans une interview à NOS, Frenkie de Jong n'avait pas hésité à parler d'une situation "chaotique" dans le vestiaire du Barça. "Beaucoup de choses se passent", a ainsi expliqué le milieu néerlandais, débarqué en Catalogne l'an passé. "Je pense qu'il y a suffisamment de gens qui veulent en savoir plus. Je n'ai pas de liens suffisamment forts avec lui pour l'appeler et lui demander ce qu'il en est", expliquait-il ensuite à Fox Sports. Comme tout le monde, De Jong va donc attendre la réponse à ses interrogations. Et à vrai dire, elle ne devrait plus tarder.

R.S

PSG

Trois joueurs ont été testés positifs au covid-19, font Neymar

La mauvaise nouvelle s'est confirmée pour le PSG. Après avoir annoncé des cas de suspicion au Covid-19, le club de la capitale a confirmé ce hier avoir détecté trois cas positifs. "Trois joueurs sont confirmés positifs au test Sars CoV2 et sont soumis au protocole sanitaire approprié. L'ensemble des joueurs et du staff continueront à réaliser des tests pen-

dant les prochains jours", peut-on lire dans le tweet du PSG.

VERS UN REPORT DE LENS-PSG ?

Si aucun nom n'a été précisé, l'Équipe annonce qu'Angel Di Maria et Leandro Paredes, partis à Ibiza pendant leurs vacances, ont été contaminés. Le quotidien indique que Neymar est le

troisième. Le Brésilien était lui aussi de retour de l'archipel espagnol de la Méditerranée. Décalé au 10 septembre, le match du PSG face à Lens pourrait rapidement être menacé. La Ligue de football professionnel (LFP) peut en effet décider d'un report de match à partir de quatre cas au sein du même effectif.

R.S

Brèves

AFGHANISTAN
Le gouvernement reprend la libération de prisonniers talibans

Le gouvernement afghan a libéré une partie des derniers talibans prévus dans un échange de prisonniers, ont rapporté des médias. Le porte-parole des insurgés, Suhail Shaheen, cité par l'agence AFP, a affirmé que "les prisonniers talibans ont été libérés", considérant "cela comme une avancée positive ouvrant la voie au début des pourparlers interafghans". D'après un autre responsable taliban, cité par la même agence, 200 de leurs prisonniers ont été libérés ces deux derniers jours. Un accord américano-taliban a été signé en février au Qatar, qui entérine le retrait des troupes américaines d'Afghanistan d'ici mi-2021, en contrepartie notamment de la tenue d'un dialogue interafghan. Mais ces pourparlers ne cessent d'être reportés du fait de désaccords autour d'une autre clause de l'accord de Doha, non ratifié par Kaboul, relatif à un échange de quelque 5.000 talibans contre un millier de membres des forces afghanes. Trois cent vingt, parmi les plus dangereux, restaient avant ces dernières libérations emprisonnés par les autorités afghanes, qui réclament de leur côté l'élargissement préalable de certains de leurs soldats.

ECOSSE
Un projet pour un référendum d'indépendance avant mai

La Première ministre écossaise Nicola Sturgeon a promis mardi de fixer avant les élections locales de mai prochain les termes et la date d'un second référendum sur l'indépendance de cette province britannique, malgré le refus de Londres à organiser un tel vote. "Avant la fin de cette législature, nous publierons un projet de loi qui définira les conditions et le calendrier d'un référendum sur l'indépendance, ainsi que la question qui sera posée au peuple lors de ce référendum", a annoncé la Première ministre lors du discours marquant la rentrée du parlement écossais. "Et lors des élections (législatives écossaises) de l'année prochaine, nous plaiderons pour que l'Écosse devienne un pays indépendant", a ajouté celle qui est aussi la dirigeante du Parti indépendantiste écossais (SNP). Lors d'un référendum d'indépendance en 2014, les Écossais avaient voté à 55% pour rester au sein du Royaume-Uni. Nicola Sturgeon estime que le Brexit a depuis changé la donne, l'Écosse ayant massivement voté en 2016 contre la sortie de l'Union européenne, adoptée à l'échelle nationale et effective depuis fin janvier. Les demandes pour une Écosse indépendante reviennent aussi en force après la gestion très critiquée de l'épidémie de nouveau coronavirus par Londres et le Premier ministre britannique Boris Johnson.

BRÉSIL
La lutte anticorruption va changer de chef



Le procureur qui coordonne depuis six ans la plus grande enquête anticorruption du Brésil, "Lavage-express", a annoncé mardi qu'il allait quitter son poste pour raisons familiales, alors que la poursuite des investigations semble menacée. "C'est vrai, je vais quitter la coordination de 'Lavage-express'. C'est une décision difficile mais je dois

m'occuper de ma famille", a annoncé le procureur Deltan Dallagnol, 40 ans, sur Twitter. Dans une vidéo publiée sur le même réseau social, M. Dallagnol a expliqué que sa fille d'un an et 10 mois montrait "des problèmes de développement" et qu'il aurait besoin de lui "consacrer plus de temps" afin de s'occuper d'elle. Il sera remplacé par Alessandro

Oliveira, son collaborateur de longue date au sein de "Lavage-express". Cette annonce a lieu à un moment où des doutes commencent à planer sur l'avenir de l'enquête tentaculaire qui a abouti à la condamnation de dizaines de chefs d'entreprise et de personnalités politiques de tous bords. Le procureur-général Augusto Aras doit décider avant le 10 sep-

tembre s'il prolonge pour une nouvelle année les activités du groupe de procureurs basés à Curitiba (sud), membres d'une unité spécialement créée en 2014 pour combattre la corruption. "Lavage-express va continuer à faire son travail mais les décisions prises à Brasilia vont affecter ce travail", a prévenu Deltan Dallagnol.

CHYPRE
Les Etats-Unis lèvent partiellement l'embargo sur les armes

Les Etats-Unis ont annoncé mardi qu'ils levaient pour un an un embargo vieux de plus de trente ans sur les ventes d'équipement militaire "non légal" à Chypre, suscitant la colère de la Turquie. Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo "a informé" dans un appel téléphonique le président de la République de Chypre, Nicos Anastasiades, "de sa décision de lever temporairement pour l'année budgétaire 2021 les restrictions sur l'exportation, la réexportation, le retransfert et l'importation temporaire d'articles de défense non létaux et de services de défense" soumis aux réglementations internationales, a déclaré le département d'Etat dans un communiqué.

Le Congrès américain avait voté une disposition en ce sens en décembre. Les Etats-Unis avaient imposé cet embargo en 1987, dans l'espoir d'encourager une réunification de l'île, dont le nord est occupé par la Turquie depuis son invasion en 1974. Mais la mesure avait été jugée contre-productive car elle avait encouragé le gouvernement chypriote à s'allier à d'autres partenaires, sans mettre fin à la division de Chypre. Le ministère turc des Affaires étrangères a vivement condamné la levée partielle de l'embargo, appelant Washington à "revenir" sur cette décision qui "va avoir un impact négatif sur les efforts visant à apporter une solution à la question chypriote".

SELON LE PENTAGONE
La Chine veut doubler la taille de son arsenal nucléaire

La Chine entend doubler la taille de son arsenal nucléaire d'ici une décennie, avec la capacité de lancer des missiles balistiques armés de têtes nucléaires depuis la terre, la mer et les airs, a estimé le Pentagone américain dans un rapport publié mardi. Selon ce document, l'armée chinoise a déjà égalé ou surpassé celle des Etats-Unis dans plusieurs domaines, notamment la construction de navires, les missiles de croisière ou les systèmes de défense aérienne. Et toujours selon ce rapport, le premier à donner publiquement une estimation de l'importance de l'arsenal nucléaire chinois, Pékin compte "environ 200" ogives nucléaires, alors que les analystes indépendants estimaient ce chiffre à 300. Mais ce chiffre devrait doubler aux cours des 10 prochaines années. La Chine a déjà les capacités pour lancer des armes nucléaires sur des missiles balistiques depuis la terre et la mer, et est en train de développer la possibilité de le faire depuis les airs. "Il est probable que Pékin cherche à développer d'ici la moitié du siècle une capacité militaire égale ou supérieure dans certains cas à celle des Etats-Unis", ajoute le document.

NATIONS -UNIES
Sommet le 24 septembre sur la gouvernance mondiale

Le Niger, président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, organisera le 24 septembre une visio-conférence entre chefs d'Etat sur l'avenir de la gouvernance mondiale après la pandémie, a annoncé mardi son ambassadeur aux Nations unies, Abdou Abarry. "Le 24, on aura un débat au sommet sur la gouvernance mondiale post-Covid-19 en relation avec le maintien de la paix et de la sécurité internationales", a déclaré à des médias l'ambassadeur nigérien présentant

le programme de travail du Conseil pour septembre. Cette session interviendra au cours de la semaine annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU au niveau des dirigeants de la planète, qui se déroulera cette année principalement par visioconférence en raison de la pandémie. "Ce sera l'occasion pour nos dirigeants d'avoir des discussions politiques sur la nécessité d'adapter le système international actuel incarné par les Nations unies et le Conseil de sécurité afin de faire face efficace-

ment aux menaces traditionnelles pour la sécurité, tels les conflits, mais aussi les nouvelles menaces tels que le crime organisé et les pandémies", a précisé le diplomate. Ce sommet sera présidé par le président du Niger, Mahamadou Issoufou, et le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres et le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat devraient intervenir, a ajouté Abdou Abarry, en évoquant la participation attendue de plusieurs dirigeants.

LIBAN

Vers une formation express d'un gouvernement d'"experts"

Le nouveau Premier ministre libanais, Moustapha Adib, a annoncé mercredi vouloir former rapidement un "gouvernement d'experts".



Nous espérons pouvoir former rapidement un gouvernement qui constituerait une équipe homogène", a déclaré M. Adib, au terme d'une journée de consultations avec les blocs parlementaires issus des principaux partis politiques. Le Premier ministre désigné a ajouté qu'il souhaitait "un cabinet d'experts", ce qui pourrait signifier que son équipe ne comprendrait pas de membres des formations politiques. Le président Macron avait annoncé mardi soir à Beyrouth, au terme d'entretiens intensifs avec les principaux dirigeants politiques, avoir obtenu leur promesse que la formation du gouvernement ne prendrait pas plus de 15 jours.

Dans un tweet, le président Michel Aoun a estimé que l'initiative menée par M. Macron "doit s'accompagner d'une volonté libanaise franche (...) de former un gouvernement capable et transparent" capable d'engager des réformes. Si le processus de formation des gouvernements peut durer parfois des mois en raison des blocages politiques, la situation s'annonce différente pour Moustapha Adib, l'ancien ambassadeur du Liban en Allemagne, désigné lundi. La pression internationale ainsi que celle de la rue, amplifiées par l'explosion tragique au port de Beyrouth le 4 août, a rendu encore plus urgente la nécessité de réformes pour sortir le pays de la tourmente politique et de sa pire

crise économique depuis des décennies. Le gouvernement de Hassan Diab avait démissionné quelques jours après l'explosion qui a dévasté des quartiers entiers de la capitale. Diplomate peu connu âgé de 48 ans, M. Adib avait été nommé quelques heures avant l'arrivée à Beyrouth d'Emmanuel Macron par les poids lourds de la communauté sunnite dont doit être issu le Premier ministre, comme le prévoit le système confessionnel de partage du pouvoir. Et ce sont les forces politiques des principales communautés religieuses qui décideront en coulisses de la constitution de son gouvernement, même si leurs représentants ont annoncé mercredi qu'ils soutenaient les efforts de M.

Adib et ne comptaient pas être représentés dans son cabinet. Le quotidien Al-Akhabr, proche du Hezbollah, a estimé hier que Macron s'était comporté "comme s'il était le guide suprême de la République libanaise lors de son centenaire", célébré mardi. "Je crois que la pression française aboutira à des changements à court terme, car le Liban est dans une situation économique et financière extrêmement difficile", estime M. Bitar. "Mais les dirigeants libanais sont tellement cyniques qu'ils sont prêts à laisser le pays basculer dans le chaos plutôt que d'accueillir les profondes réformes structurelles qui mèneraient à terme (...) à leur propre disparition".

R.I

IRAK

Emmanuel Macron en visite à Bagdad

Le président français Emmanuel Macron a effectué hier une visite éclairée en Irak. En provenance de Beyrouth, le chef de l'État français n'est resté que quelques heures dans la capitale irakienne, où il a rencontré les principaux responsables du pays. En l'officialisant lundi soir à Beyrouth, Emmanuel Macron a précisé qu'il lancerait à Bagdad, « en lien avec les Nations unies, une initiative pour accompagner une démarche de souveraineté ». Ce « combat pour la souveraineté de l'Irak est essentiel » pour permettre à « ce peuple et ce pays qui ont tant souffert » de « ne pas céder à la fatalité qui serait la domination par les puissances régionales et par le terrorisme islamiste », avait-il expliqué vendredi à Paris. « Il y a des dirigeants et un peuple qui sont conscients de cela et qui veulent prendre leur destin en main. Le rôle de la France est de les y aider », a-t-il ajouté. Ce pays est pris en étau depuis des années entre ses deux partenaires les plus influents, Washington et Téhéran, une position qui est devenue encore plus difficile à tenir à partir de 2018, avec la campagne de « pression maximale » exercée par les États-Unis de Donald Trump contre l'Iran. L'Irak, qui a vu l'émergence l'an dernier d'un puissant mouvement de contestation populaire, est aussi confronté à une conjoncture économique délicate. Deuxième plus important producteur de l'Opep, il a été fortement touché par la chute des prix du pétrole et la pandémie de coronavirus a encore aggravé les difficultés.

Le 27 août, la ministre française des Armées, Florence Parly, a elle aussi mené des entretiens à Bagdad et Erbil, capitale de la région kurde (au nord), rappelant notamment l'importance de poursuivre la lutte contre le groupe djihadiste État islamique (EI). « Nous sommes convaincus que le combat contre Daech [acronyme arabe de l'EI] n'est pas terminé. Nous sommes à vos côtés », a-t-elle déclaré.

En janvier, Emmanuel Macron avait appelé à « la désescalade » après la mort d'un puissant général irakien, Qassem Soleimani, et de son lieutenant irakien dans une frappe de drone américain à Bagdad. Téhéran avait répondu par des frappes contre les troupes américaines présentes dans l'ouest de l'Irak. Cette visite intervient en outre alors que le président américain Donald Trump a réaffirmé le 21 août sa volonté de retirer les troupes américaines d'Irak, mais sans préciser de calendrier. Quelque 5 000 soldats et diplomates américains y sont encore déployés. Le grand voisin iranien dispose sur le sol irakien du soutien crucial du Haçhd al-Chaabi, une coalition de paramilitaires intégrée à l'État et qui réclame au Parlement l'expulsion des troupes américaines. Contrairement à la plupart des responsables étrangers en visite en Irak, Emmanuel Macron ne se rendra pas à Erbil, la capitale du Kurdistan irakien, et espère rencontrer les leaders kurdes à Bagdad, selon des sources irakiennes. Interrogé à Beyrouth sur la présence de djihadistes présumés français emprisonnés en Irak, Emmanuel Macron a réaffirmé que ceux qui « font le choix libre d'aller combattre sur des théâtres extérieurs et se rendent coupables d'actes terroristes dans un État souverain » ont vocation à « être judiciairisés dans cet État ». Sur les 150 Français arrêtés pour avoir appartenu au groupe État islamique (EI), la quasi-totalité sont détenus dans les camps et prisons sommaires des Kurdes du nord-est de la Syrie. Et 11 Français sont détenus en Irak, où ils ont été condamnés à mort.

Source : AFP

NORMALISATION

L'Arabie Saoudite autorise les avions israéliens à survoler son espace aérien

Deux jours après le premier vol commercial direct entre Israël et les Emirats, après la signature de l'accord de normalisation de leurs relations, l'Arabie saoudite autorise le survol de son espace aérien « en direction et en provenance de tous les pays à la demande des Emirats arabes unis », a annoncé hier l'Autorité générale de l'aviation civile. La décision annoncée mercredi va « permettre le passage dans l'espace aérien du royaume des vols à destination et en provenance des Emirats arabes unis et de vers

tous les pays », a précisé l'organisme public cité par l'agence officielle Saudi Press Agency (SPA). Lundi, une délégation américano-israélienne s'est rendue à Abou Dhabi à bord d'un avion effectuant un vol direct entre l'Etat hébreu et les Emirats, quelques semaines après l'annonce de la normalisation des relations entre les deux pays. L'avion de la compagnie israélienne avait alors survolé le territoire saoudien bien que Riyad n'ait pas de relations avec l'Etat hébreu. Les autorités saoudiennes ont à plusieurs reprises insisté sur

la nécessité d'un règlement du conflit israélo-palestinien avant toute normalisation avec l'Etat hébreu. « Les positions fermes et permanentes du royaume à l'égard de la cause palestinienne ne changeront pas par l'autorisation du survol de son espace aérien », a tweeté mercredi le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal Ben Farhane. L'accord de normalisation entre les Emirats et Israël, négocié par les Etats-Unis, a été vivement dénoncé par les Palestiniens qui l'a qualifié de trahison à leur cause.

Lors de la visite de la délégation américano-israélienne à Abou Dhabi lundi et mardi, les responsables des trois pays ont convenu de développer la coopération dans divers domaines. Mercredi, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a confirmé des informations de presse sur des vols directs entre Israël et les Emirats. « Les avions israéliens et ceux de tous les pays pourront voler directement d'Israël à Abou Dhabi et Dubaï, et revenir », a-t-il déclaré dans une courte vidéo. AFP

Qui veut renverser le président Loukachenko ?

La presse occidentale met en valeur Svetlana Tikhanovskaïa qu'elle présente comme vainqueur de l'élection présidentielle biélorusse et accable le président sortant Alexandre Loukachenko qu'elle accuse de violence, de népotisme et de trucage électoral.

Cependant une analyse de ce pays atteste que la politique de son président correspond bien au souhait des citoyens. Derrière cette querelle fabriquée se dresse le spectre de l'Euromaïdan ukrainien et d'une rupture provoquée avec la Russie. Un des objectifs du coup d'État de l'Euromaïdan (Ukraine, 2013-14) était de couper la route de la soie en Europe. La Chine réagit en modifiant son tracé et en la faisant passer par la Biélorussie. Dès lors, Minsk tenta de se protéger d'une même déstabilisation en menant une politique plus équilibrée vis-à-vis de l'Occident, participant à la fois à des manœuvres militaires avec Moscou et acceptant de fournir des armes à Daesh que Moscou combat en Syrie.

Cependant malgré les tergiversations de Minsk, la CIA intervint à l'occasion de l'élection présidentielle de 2020. Svetlana Tikhanovskaïa défia le président sortant, Alexandre Loukachenko, qui brigua un sixième mandat. Elle n'obtint que 10 % des voix, cria à la fraude et s'enfuit en Lituanie où le Français Bernard-Henri Lévy se précipita pour l'accueillir. Unanime, la presse occidentale dénonça le « dictateur » et laissa entendre que Madame Tikhanovskaïa avait été victorieuse lors du scrutin.

La réalité est beaucoup plus complexe.

En premier lieu, s'il est tout à fait possible que les élections aient été truquées en faveur du président sortant, il est fort peu probable que Svetlana Tikhanovskaïa se soit approchée de la majorité, tant ce qu'elle représente est étranger à la grande majorité des Biélorusses. Depuis une trentaine d'années, un débat parcourt le pays à propos de son identité européenne. Est-il culturellement proche de l'Europe de l'Ouest pro-US ou appartient-il à l'Europe slave, pro-Russe ? Sans aucun doute, la réponse est que les Biélorusses sont culturellement des Russes, même si certains d'entre eux ne parlent pas exactement la même langue. Certes, deux petites

minorités professent des opinions divergentes : la première se dit « nationaliste » en référence à l'éphémère République populaire biélorusse (1918-19) dont les organes en exil collaborèrent avec les nazis durant la Seconde Guerre mondiale, puis avec les réseaux Stay-Behind de l'Otan ; la seconde se dit favorable au modèle libéral et à l'Union européenne. À la différence de l'Ukraine divisée en deux zones culturellement distinctes (l'Ouest pro-allemand et l'Est pro-russe), la Biélorussie se pense fondamentalement comme russe quoique politiquement indépendant de Moscou.

Deuxièmement, s'il y avait un doute sur le rôle des services secrets US dans cette affaire, le surgissement de Bernard-Henri Lévy devrait le lever. Le riche héritier d'une société d'importation de bois précieux a fait carrière en écrivant des essais anti-soviétiques. Vendu par son éditeur comme « Nouveau philosophe », il passe aujourd'hui encore pour un « philosophe ». Il soutint les « combattants de la liberté », c'est-à-dire les mercenaires arabes de la Confrérie des Frères musulmans en Afghanistan contre les Soviétiques, dont leur chef Oussama Ben Laden. Il prit parti pour les Contras au Nicaragua, c'est-à-dire pour les mercenaires sud-américains de John Negroponte armés par l'Iran d'Hachemi Rafsandjani. Il se targue d'avoir été conseiller de presse du président Bosniaque Alija Izetbegović lorsque l'ancien pronazi avait le néoconservateur états-unien Richard Perle comme conseiller politique et le déjà cité Oussama Ben Laden comme conseiller militaire. Je me souviens comment par la suite il m'impressionna en m'expliquant qu'il fallait bombarder Belgrade pour faire tomber le « dictateur » Slobodan Milošević. Je ne comprenais pas très bien pourquoi le pronazi Izetbegović était un « démocrate » tandis que le communiste Milošević était un « dictateur ». Peu importe, revenons en arrière, Bernard-Henri Lévy, désormais surnommé « BHL », apporta son bruyant soutien aux Frères musulmans tchéchènes qui

formaient l'Émirat islamique d'Itchkérie sur le territoire russe. Selon un rapport des services extérieurs de la Jamahiriya, il participait à la réunion organisée par le sénateur républicain John McCain au Caire, en février 2011, pour régler les détails du renversement du « régime de Kadhafi » qui était alors cité en exemple par les États-Unis. Les Français furent surpris de le voir annoncer dans la cour de l'Élysée, en lieu et place du ministre des Affaires étrangères, l'engagement de son pays contre le « dictateur » (tous les hommes à abattre -et eux seuls- sont des « dictateurs »). Bien sûr, il était sur la place Maïdan de Kiev lors de la « révolution » de couleur que d'authentiques nazis y menèrent. Ceci étant posé, les Biélorusses peuvent avoir des griefs contre le président Loukachenko, mais pas contre sa politique. Tous les connaisseurs du pays, qu'ils soient parmi ses soutiens ou parmi ses opposants, admettent que celle-ci colle aux préoccupations des Biélorusses. Tous ceux qui ont approché Alexandre Loukachenko ont été étonnés par son intelligence, son charisme et son incorruptibilité. Ceux qui l'accusaient de prôner le rattachement à la Russie par calcul politique et non par conviction ont admis s'être trompés lorsqu'il maintint sa position malgré les rebuffades de Moscou et l'invasion de guerre du gaz qui opposa les deux pays. Tous ont été surpris par ses capacités hors normes qui lui firent menacer le pouvoir du président Boris Yeltsin lorsqu'il proposa l'union avec la Russie.

Le principal reproche que l'on puisse faire au président Loukachenko est d'avoir fait disparaître plusieurs leaders d'opposition ; une accusation qu'il dément vigoureusement, accusant ces personnalités de liens avec des organisations criminelles qui auraient tourné à leur désavantage.

Durant des années, ses opposants l'ont accusé de s'enrichir sur le dos de la nation sans jamais en apporter le moindre indice. Pourtant tous les opérateurs internationaux savent que lorsque la Biélorussie signe un contrat, les rétrocommissions n'ex-

cèdent jamais 5 %, contre 10 % pour les USA, 50 % pour la Russie de Yeltsin (ce chiffre est revenu à 10 % sous l'administration Poutine) et 60 % pour l'Iran. Force est de constater que l'homme n'est pas motivé par l'argent. À défaut de corruption, la propagande occidentale commence à l'accuser préventivement de népotisme au profit de son jeune fils, Nikolaï dit « Kolia ». Le seul reproche que l'on puisse lui faire est de tenir régulièrement des propos antisémites et homophobes -jamais d'avoir soutenu des actes antisémites ou homophobes-. Ce faisant, il est malheureusement dans la continuité des dirigeants de son pays.

Depuis le début de la crise, le président Lukachenko prétend que l'opposition de Svetlana Tikhanovskaïa et de ses alliés est un problème géopolitique Ouest-Est et non pas une querelle politique nationale. Tandis que cette opposition affirme n'être au service d'aucune puissance étrangère.

Outre l'irruption de Bernard-Henri Lévy, plusieurs éléments laissent à penser qu'Alexandre Lukachenko dit vrai.

Le Groupe d'action psychologique des Forces spéciales polonaises semble extrêmement actif depuis le début de la crise au service de Madame Tikhanovskaïa.

Des milices néonazies ukrainiennes sont également impliquées.

Enfin le gouvernement lituanien, qui héberge Svetlana Tikhanovskaïa, également.

Cependant aucune trace de l'Union européenne à la différence de l'Euromaïdan ukrainien. Aussi le plus probable est que Washington instrumente les acteurs régionaux (Pologne, Ukraine, Lituanie) contre le monde slave.

Quoi qu'il en soit, le président russe, Vladimir Poutine, vient de constituer une force de réserve, capable d'intervenir en Biélorussie pour soutenir les institutions et le président Lukachenko ; ceci alors que les deux hommes ont entretenu des relations parfois très conflictuelles.

Par Thierry Meyssan